



## APPEL À CANDIDATURE

### Sélection de bâtiment(s) support à la mise en place de chantiers de formation à l'éco-rénovation

(Règlement complet de l'appel à candidature disponible sur le site internet du Parc : onglet Actualités)

#### 1. Le cadre de l'appel à candidature :

Dans le cadre du programme européen LEADER 2015-2020 « Haut-Jura, la chaîne de valeur durable », le Parc naturel régional du Haut-Jura souhaite former et sensibiliser les professionnels du territoire à l'éco-rénovation par le biais de formations pratiques.

Afin de mettre en œuvre ces formations, le Parc a mandaté l'association OIKOS, organisme de formation agréé spécialiste de l'éco-rénovation et recherche un à deux bâtiments anciens pouvant servir de support à la réalisation des formations.

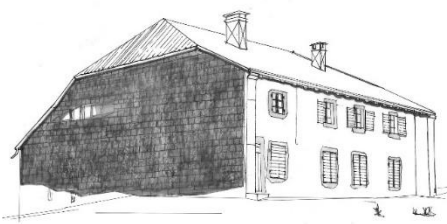
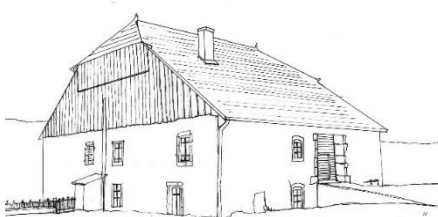
##### 1.1. Les bâtiments recherchés :

Afin de répondre aux objectifs pédagogiques attendus, les bâtiments recherchés, propriété de collectivités, d'associations ou de particuliers, sont :

- des bâtiments antérieurs au 20<sup>ème</sup> siècle : anciennes fermes, maisons de village, ancienne fromagerie, mairie-école...
- peu modifiés : les murs sont en pierres calcaires recouverts d'un enduit à la chaux, ils n'ont pas été isolés thermiquement, les planchers sont encore en bois...



A court ou moyen terme, le propriétaire du bâtiment envisage des travaux de rénovation, réhabilitation, restauration.



##### 1.2. Les formations pratiques envisagées :

Le chantier de formation se déroulera sur une période de 3 jours et de 6 à 8 artisans seront formés. Les formations porteront sur des techniques permettant de rénover des bâtiments anciens en utilisant des matériaux bio-sourcés : enduit à la chaux à caractère isolant, dallage à base de chaux, maçonnerie de blocs de chanvre, peinture à la chaux, enduit terre, ouate de cellulose projetée humide, isolation bio-sourcée sous-rampant, étanchéité à l'air...



### 1.3. Période des formations :

Selon l'avancement des travaux préparatoires réalisés par le propriétaire,

**Les formations se dérouleront**

**Sur une période comprise entre l'automne 2019 et l'automne 2020.**

## 2. Le dépôt des candidatures :

### 2.1. Les pièces à fournir pour candidater :

- une lettre de motivation,
- le projet envisagé, l'état d'avancement, le calendrier prévisionnel,
- l'adresse précise du projet, le plan cadastral, l'attestation de propriété,
- la description du bâtiment : murs, planchers, toit,
- des photos du bâtiment :
  - o un plan d'accès,
  - o une vue générale du bâtiment dans le site,
  - o les 4 façades extérieures,
  - o des photos intérieures.
- le règlement de l'AAP paraphé sur toutes les pages, daté et signé,

### 2.2. Date limite de dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature est à remettre au plus tard :

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2019, à 12h00.**

Le dossier est à adresser soit par voie postale, **contre accusé de réception ou récépissé**, au :  
Parc naturel régional du Haut-Jura

**Appel à candidature - Sélection de bâtiments support  
à la mise en place de chantiers de formation à l'éco-rénovation**

Maison du Parc - 29, le Village  
39310 LAJOUX

A l'attention de M. le Président du Parc naturel régional du Haut-Jura

**Ou sous format électronique contre AR** à l'adresse suivante : [m.verce@parc-haut-jura.fr](mailto:m.verce@parc-haut-jura.fr)

### 2.3. Analyse des candidatures et sélection :

Une commission est constituée afin d'analyser les candidatures. Les propriétaires des bâtiments les plus susceptibles de répondre aux attentes pédagogiques et techniques pourront être rencontrés afin de valider définitivement le choix des bâtiments retenus.

### 2.4. Contact :

Muriel VERCEZ, chargée de mission Architecture durable, tél : 03 84 34 12 48

[m.verce@parc-haut-jura.fr](mailto:m.verce@parc-haut-jura.fr)

*Nota : règlement complet de l'appel à candidature disponible sur le site internet du Parc : [www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr), rubrique Actualités.*